



YVOIRE

ZONE SPORTIVE  
NOUVELLE ÈRE

#  
132

QUOI DE NEUF ?

Magazine municipal • Printemps 2024


 ZONE SPORTIVE, NOUVELLE ÈRE  
 QUOI DE NEUF ? #132 · PRINTEMPS 2024

ÉDITO	3
INSTANT[ANNÉE]	6
BRÈVES DE CONSEIL	8
RETOUR SUR..	11
ACTUALITÉS	16
DOSSIER Zone sportive, nouvelle ère	20
RENCONTRE AVEC... Sandy Goodall	24
ZOOM SUR Sagradranse	26
ASSOCIATIONS	28
ENVIRONNEMENT	34
INFOS PRATIQUES	35
RECETTE	36
ÉTAT CIVIL	37
AGENDA	38
NUMÉROS UTILES	39

**Directeur de la publication**  
Jean-François KUNG  
**Commission communication**  
Valérie BAUD-LAVIGNE,  
Maude PEREIRA,  
Erick MAGLI,  
Jérôme PERRIN

**Création**  
Julie DELASSUS  
**Impression**  
REPROLEMAN  
Thonon-les-Bains

**Couverture**  
Mairie d'Yvoire

**Photographies**  
© Jean-Louis Duzert p.6  
© Sandy Goodall p. 24  
© Sauvetage Yvoire p.32  
© Les Aigles du Léman p. 34  
Avec la participation de Jean-Bernard Favre  
Imprimé sur papier certifié

## ÉDITO



*Chères Yvoiriennes,  
chers Yvoiriens,*

En 2014, les habitants d'Yvoire ont majoritairement fait le choix de nous installer aux responsabilités de notre commune.

Nous avons étudié et lancé de vastes projets pour apporter de la modernité à notre village, la qualité de vie de nos Yvoiriens étant la priorité.

Il a fallu faire des choix :

- une école commune avec nos voisins d'Excenevex pour le confort et la qualité d'études de nos enfants ;
- des aires de jeux pour les tout-petits, réaménagées de manière permanente ;
- la sécurisation par la vidéoprotection, qui a permis de diminuer les délits (*niveau quasi zéro, selon les analyses effectuées annuellement par la gendarmerie*) ;
- priorité aux déplacements doux, avec l'aménagement des chemins et des voies piétonnes et une voie verte cyclable, de bout en bout du village ;
- la réfection complète du quai Léopold Thorens, du port de Plaisance, ainsi que du port des Pêcheurs.
- l'installation de chalets destinés à stocker les paddles de nos habitants, mis à disposition gracieusement aux Yvoiriens ;
- des parcs de verdure autour de la cité, avec des tables de pique-nique et de nouveaux aménagements sur l'aire de jeux des Chenallets pour les enfants.

**À propos de sécurité, les dos-d'âne...**

Tous nos habitants s'interrogent... Pour faire taire nos détracteurs, j'ouvre une parenthèse. Les travaux réalisés par l'entreprise ne correspondaient pas aux prescriptions du Département en terme de dimensions et d'installation. Le Département a demandé à l'entreprise de les enlever puis de consulter ses services avant de les réinstaller entièrement aux frais de l'entreprise.

## Réalisations

Nous avons créé des zones piétonnes. La place de la Mairie est interdite aux véhicules, et la cité médiévale est fortement limitée au trafic des voitures. Des espaces de livraisons, proches du bourg garantissent un bon service intra-muros pour les habitants, commerces et hôtels restaurants.

Des zones de stationnement sont gratuites (10, 15 ou 20 minutes) pour faciliter l'accès aux commerces, à La Poste, au distributeur automatique de billets, à la Mairie, à l'office du Tourisme, et qui permettent la dépose de personnes pour accéder à l'embarcadère, sans oublier la boulangerie. Plus de 500 places de parking sont gratuites toute l'année à partir de 19h.

Avec monsieur le Préfet et la CGN, nous avons mis en place des navettes de bateaux entre Nyon et Yvoire qui facilitent le transport de 51% de notre population active qui se rend au travail côté Suisse tous les jours.

La construction de la Maison des associations a créé un réel lieu de rencontres, en devenant le centre des activités bénévoles et culturelles de notre village.

Les bureaux de l'office du tourisme intercommunal de l'Agglomération de Thonon ont été installés dans l'ancienne Poste en collaboration avec l'Agglomération.

*Le bureau d'informations touristiques et la poste réintégreront le rez-de chaussée de la mairie à la fin des travaux.*

Le Chemin de la Cupesse, restauré et payé par ses riverains, est un lien direct des parkings à l'embarcadère.

La route des Mottes, en travaux, est refaite, avec la remise à neuf des réseaux, de l'éclairage et des voies piétonnes. Ces travaux couvrent 700 mètres en 2024 (pendant douze mois) ; les 400 mètres restants seront réalisés en 2025 (pour six mois).

Nous faisons, en ce moment des travaux au parking Pré Ponce afin de pallier aux déplacements et stationnements des gens du voyage, comme cela s'est passé l'an dernier : des blocs en béton en attendant mieux ont été installés le long du chemin des Morales, à l'intérieur du parking, pour éviter les sorties et intrusions de ce côté-là et la casse des barrières en bois comme l'an passé. L'entrée du parking sera équipée d'un portique qui permettra d'empêcher les caravanes de passer mais de laisser l'accès pour les services et les campings cars.

Le parking des horodateurs (port de Plaisance) est en cours de restauration. Réactualisé, il sera entrecoupé de gros massifs pleine terre, de plantes vivaces, avec un arrosage goutte-à-goutte. La voie piétonne sera grenaillée, les vieux bacs à fleurs démodés seront enfin supprimés.

Les forêts des Mollards et des Bouchets sont sous la gestion de l'ONF. Devenues dangereuses pour le public, nous avons lancé une étude avec Marc Cossin de la Sarl Arbres forêts environnement conseils, ingénieur en génie rural, agréé par le CNEFAF, expert auprès de la Cour d'appel de Chambéry. La sécurité du public l'impose. Plusieurs arbres devront être abattus, notamment 4 peupliers et des frênes, dans la forêt des Mollards. La suite de cette gestion des forêts s'étalera sur 2024 et 2025 avec la replantation de végétaux adaptés.

Nous continuons de tout mettre en œuvre pour conserver le label national « 4 fleurs » ainsi que notre positionnement dans l'association de « Un des Plus Beaux Villages de France ». Ces labels font notre fierté et celle de nos habitants. Le 16 juillet 2024, nous serons contrôlés par le Conseil National du Fleurissement sous l'égide du Ministère du Tourisme. Dans le même temps, cet été, nous serons contrôlés par la Commission qualité des Plus Beaux Villages de France.

Tout au long de nos mandats, nous avons apporté une attention particulière et constante à une multitude de détails. De ce fait, nous sommes en accord avec ce qui est devenu « **Il fait bon vivre à Yvoire !** ». Durant les vingt-quatre derniers mois de notre mandat, les travaux vont continuer.

### Réalisation 2024-2025

#### Le projet immobilier des Rossets

Il englobe une mixité de logements : sociaux, BRS (bail réel solidaire), et privés (appartements et maisons), une micro-crèche, une épicerie de proximité, des locaux rachetés par la Commune pour attirer des professionnels du monde médical.

*Chers habitants, nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pour la gêne que tous ces travaux peuvent occasionner. C'est à ce prix que notre village évolue dans le bon sens.*

« Je voudrais remercier l'ensemble de nos fidèles partenaires :

Monsieur le Sous-Préfet pour l'octroi d'une enveloppe de 350 000€ au titre du Fond vert - rénovation énergétique 2023 ainsi que la D.E.T.R. que l'on espère grandement en 2024 ;

La Région, assistée des Conseillers régionaux, pour son soutien financier dans le cadre du dispositif « Villages remarquables » (200 000€), « Bonus Ruralité » (100 000€), « 1<sup>er</sup> ou dernier commerce en milieu rural » (100 000€) ;

Le Département et les Conseillers départementaux, pour l'aide au montage du dossier des financements qui, nous l'espérons, recevra un avis favorable rapidement ;

Madame la Sénatrice, messieurs les Sénateurs pour leur soutien dans l'octroi de ces aides. »

Chers habitants, si nous n'avions pas eu votre adhésion, celle des services municipaux, tant techniques qu'administratifs, du Conseil municipal et des associations bénévoles qui rendent notre village si convivial, nous n'en serions sans doute pas là.

Enfin, en 2014, notre Mairie n'était pas aux normes, mais nous avons préféré privilégier la qualité de vie de notre village, dont nos habitants sont directement bénéficiaires.

Nous avons géré les finances communales en « bon père de famille », ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir la capacité financière afin de payer : la rénovation de la Mairie, la boulangerie, la zone piétonne des horodateurs, la route des Mottes, l'achat de locaux médicaux, la mise aux normes sécuritaires de la RD25, sans faire appel à l'emprunt. Ces sommes seront diminuées par le soutien financier du Département, de la Région et de l'État.

Je tiens à vous rappeler que nous n'avons pas augmenté nos impôts locaux depuis notre arrivée en 2014.

### La boulangerie avec Thierry Michoux et son épouse

Vouloir créer une boulangerie, c'est le symptôme d'une volonté de faire revivre un village autour du pain avec son parfum qui attire les habitants, qui fait rencontrer les gens, point de discussion de la pause café entre nous, petites pâtisseries pour les gourmands, toute une vie sociale qui génère les bons moments.

Nous avons eu l'opportunité de récupérer une maison communale louée pendant de nombreuses années, stratégiquement bien placée sur les remparts extérieurs avec une traboule qui la relie au cœur de la cité médiévale. Libérée de ses occupants, unanimement, le Conseil municipal a lancé le défi de ramener une boulangerie au village.

Une rencontre avec monsieur Thierry Michoux, excellent professionnel, en a scellé le sort ; le « Ô Pain qui chante » s'installe à Yvoire.

Nous avons une super boulangerie à Yvoire, celle des frères Jacquier, Maurice et Marcel, touchés par la maladie ; la boulangerie ferme en 1997. Rien que de l'évoquer, l'odeur du pain qui envahissait leur rue nous renvient en mémoire.

Marcel faisait partie très activement du syndicat des boulangers de la Haute-Savoie. Maurice, fin pâtissier était un meneur associatif du village, actif dans toutes les sociétés, conseiller municipal, président du foot, pompier, et bien d'autres... Souvenir d'un passé pas si lointain.

Et s'ils nous voient d'un haut delà, ils sont sans doute heureux qu'Yvoire retrouve une boulangerie.

*Jean-François Kung*



## LES VOILES D'YVOIRE

La première édition des Voiles d'Yvoire, régata en voiles classiques, a eu lieu les 13, 14 et 15 octobre 2023. À cette occasion, les organisateurs ont proposé un concours photos rassemblant 80 participants, amateurs et professionnels, départagés en trois catégories. La remise des prix s'est déroulée le 11 novembre à la maison des associations, récompensant Nico Jaton pour la catégorie « Le lac », Victor Roche Menu pour « Le port » et Lionel Bovetto a été récompensé pour la catégorie « Régata ». La photo ci-contre a été réalisée le 14 octobre 2023 par le photographe officiel des Voiles d'Yvoire, Jean-Louis Duzert. Au terme d'une longue carrière de reporter d'images pour l'un des plus grands quotidiens français, Jean-Louis assure maintenant la couverture photo d'événements de voile, de flamenco et de sports. Il vit sur les bords du Léman à Thonon et est LA référence internationale de la photo dans ces domaines.

[jeanlouisduzertphoto.com](https://jeanlouisduzertphoto.com)

Avant de débiter la séance du mois d'octobre, monsieur le Maire revient sur l'attentat d'Arras et souhaite rendre hommage à Dominique Bernard, professeur de français. Il demande à l'ensemble du Conseil municipal d'observer une minute de silence.

### Badge aux habitants intra-muros

Les télécommandes pour l'accès des véhicules à l'intérieur des remparts seront vendues au prix de 30€. Le Conseil précise qu'en cas de perte, vol ou casse, toute télécommande serait refaite.

### Soutien pour l'implantation d'un appareil de radiothérapie

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Président du Conseil de surveillance des hôpitaux du Léman demande à l'ARS de bien vouloir intégrer l'installation d'un équipement de radiothérapie pour une meilleure qualité de vie des patients, obligés à ce jour de se déplacer malgré leur pathologie. Il propose de s'associer à cette demande qui par ailleurs améliorerait l'attractivité de notre hôpital, assurerait le maintien de certaines autorisations de soins, et ouvrirait la perspective de contrats mixtes France-Suisse luttant contre la fuite du personnel médical en Suisse.

Le Conseil municipal soutient l'inscription d'une autorisation supplémentaire d'implantation d'un appareil de radiothérapie sur le territoire du GHT Léman Mont-Blanc, et plus spécifiquement à Thonon-les-Bains, hôpitaux du Léman.

### Intercommunalité Approbation des rapports d'activité 2022

Les Conseillers municipaux ont pu prendre acte des rapports de Thonon agglomération :

- Rapport d'activité.
- Prix et qualité du service public pour l'assainissement collectif et non collectif.
- Prix et qualité du service public de l'eau potable.
- Prévention et gestion des déchets.

### Nomenclature M57 Adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2024

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Instauré en 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Considérant que la collectivité souhaite adopter cette nomenclature, le Conseil municipal autorise ce changement.

### Vote des tarifs du port de plaisance

Le Conseil municipal décide une réévaluation de 1.5% des tarifs annuels des droits de stationnement des ports de plaisance principal, des falaises, des pêcheurs au 1<sup>er</sup> janvier 2024.



### Convention de mise à disposition

La commune de Nernier effectue des travaux de dragage de son port et sollicite la commune d'Yvoire afin de mettre à disposition ses places d'amarrages disponibles pendant cette période. Le Conseil accepte la convention pour la période du 15 décembre 2023 au 28 février 2024.

### Subvention exceptionnelle

Le collègue Théodore Monod sollicite une subvention pour l'organisation de deux voyages scolaires. Le conseil décide de lui allouer une aide de 200€.

### Convention d'occupation de parcelle de plan d'eau

- 20m<sup>2</sup> pour une activité de location de bateau avec ou sans capitaine.
- 30m<sup>2</sup> pour une activité de location de bateau avec ou sans capitaine.
- 20m<sup>2</sup> pour une activité de wakeboard, wakesurf, wakefoil, ski nautique et balade.

### Location d'un terre-plein du domaine public

L'entreprise Rives Genève SA sollicite l'autorisation d'occuper une parcelle de terre-plein du domaine public du port de plaisance principal d'une superficie de 3,50m<sup>2</sup> pour l'installation d'une station à paddles autonomes.

Le Conseil donne un avis favorable pour le lancement de l'avis d'appel public à candidature afin de signer une convention d'occupation du domaine public à des fins commerciales.

### Subvention exceptionnelle

Afin de réaliser des travaux sur la barque La Savoie, l'association Mémoire du Léman sollicite une aide financière. L'octroi d'une subvention de 700€ leur est attribuée.

### Placement de fonds

Ghislaine Willemin, maire adjointe déléguée aux finances, expose que les collectivités territoriales sont soumises à l'obligation de dépôt de leurs fonds disponibles auprès de l'État qui ne verse pas d'intérêts. Toutefois, les articles L1618-1 et L1618-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent de déroger à cette règle lorsque les fonds qui peuvent être placés proviennent de libéralités, de l'aliénation d'éléments du patrimoine comme des cessions immobilières, d'emprunts dont l'emploi est différé pour des raisons indépendantes de la volonté de la collectivité ou de recettes exceptionnelles dont la liste a été fixée par décret en Conseil d'État du 28 juin 2004. En outre, elle rappelle à l'assemblée délibérante la vente du terrain «des Rosssets», effectuée en 2023 pour un montant de 2 800 000€. Compte tenu des disponibilités de trésorerie de la Commune et notamment ses cessions immobilières, le recours à des placements permettrait de générer des produits financiers. Il est proposé d'ouvrir un compte à terme et le Conseil décide de procéder au placement de ces fonds pour une durée de six mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

### Gestion et utilisation des bips et des codes de bornes

Certains habitants souhaitent pouvoir accéder au village durant l'hiver par la porte de Rovorée. À ce titre, monsieur le Maire précise qu'actuellement 80 personnes sont détenteurs d'un bip. Aussi, après en avoir délibéré et voté, le Conseil autorise l'accès par la porte de Rovorée du 4 novembre 2024 au 15 février 2025.

### Convention d'occupation Cts Bouvier d'Yvoire - De Bienassis

Comme depuis 2016, il est établi une convention d'occupation du terrain de 7 774m<sup>2</sup> situé au Pré Ponce Sud à usage de parc de stationnement de délestage en garantie d'une capacité d'accueil satisfaisante des véhicules des visiteurs, des frontaliers, des usagers, durant toute l'année. Elle est établie pour une durée de 2 ans et pour un loyer annuel de 8 940,10€ soit 1,15€ le m<sup>2</sup>.

### Cession d'une parcelle à la commune de Messery

À la demande de la commune de Messery, le Conseil accepte de céder à l'euro symbolique la parcelle A1150, d'une contenance de 85m<sup>2</sup>, à ses voisins. Tous les frais associés restent à la charge de la commune de Messery.

### Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Il s'agit d'une prime exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents publics, versée en une seule fraction avant le 30 juin 2024. Selon les revenus, elle varie de 300€ et 800€.



Les procès-verbaux des conseils municipaux sont présentés sur le site internet de la commune :

[www.yvoire.fr](http://www.yvoire.fr)

Ils peuvent être envoyés par courrier sur simple demande. Si vous souhaitez recevoir les actualités de la commune, abonnez-vous à la newsletter.

Budget principal 2023		Parcs de stationnement		Port de plaisance	
Investissement		Fonctionnement		Fonctionnement	
Recettes	5 013 593,87€	Recettes	656 101,47€	Recettes	580 199,67€
Dépenses	4 521 364,57€	Dépenses	533 611,00€	Dépenses	653 116,37€
Prévisionnel 2024	2 297 508,80€	Prévisionnel 2024	790 100,00€	Prévisionnel 2024	745 279,49€
Investissement		Investissement		Investissement	
Recettes	3 497 856,82€	Recettes	245 080,98€	Recettes	318 574,71€
Dépenses	1 070 278,27€	Dépenses	22 861,33€	Dépenses	226 978,51€
Prévisionnel 2024	5 259 825,57€	Prévisionnel 2024	759 670,65 €	Prévisionnel 2024	756 618,53€

En 2023, plusieurs projets ont été concrétisés : la réhabilitation d'un bien communal afin d'y créer une boulangerie, la réalisation d'un parking 2 roues et d'un dépose-minute, l'acquisition d'un columbarium pour le cimetière communal et l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques. La Commune a également engagé des frais d'études pour réaliser les travaux du chemin des Mottes en lien avec Thonon Agglomération et le Syane ainsi que pour le projet de réhabilitation de la Mairie. Ces travaux se réaliseront en 2024 et 2025. En outre, la Commune a perçu le montant de la vente du terrain « des Rossets » (2 800 000€). Au niveau du personnel, l'année 2023 a été marquée par l'arrivée de la secrétaire générale.

Budget principal 2024

Dépenses

- Les charges à caractère général (chapitre 011) : 676 350€, soit +6,24% par rapport à 2023.
- Les charges de personnel (chapitre 012) : 930 000€. Elles représentent 40,48% du total des dépenses de fonctionnement. Il s'agit de la rémunération brute, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales. Un renfort de personnel au sein des services techniques et des parcs de stationnement est prévu. Aussi, 8 000€ correspondent aux charges liées à l'action sociale (garantie salaire, CNAS).
- Les charges de gestion courante (chapitre 65) : les indemnités des élus (article 6531) représentent 65 000€. 20 000€ sont versés au CCAS d'Yvoire et les participations obligatoires (Syane + SIVU) s'élèvent à 320 000€. Pour les associations, le montant s'élève à 50 000€, dont environ 15 000€ alloués à l'Association Léman Initiative Emploi Nature (LIEN), afin de promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des salariés. Enfin, les admissions en non-valeurs sont estimées à 1 000€.
- Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67) : 2 000€ à l'article 673 – Titres annulés.
- Le virement à la section d'investissement (023) afin d'équilibrer le budget a été fixé à 136 345,70€.

Recettes

- Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) : 588 400€. Ils représentent les concessions dans le cimetière (2 000€), les droits de stationnement et de location du domaine public (12 400€), les forfaits post stationnement (12 000€), les locations (13 000€), le remboursement des frais de personnel des budgets annexes (189 000€), le remboursement des frais de personnel du SIVU (10 000€) et le remboursement des frais des budgets annexes (350 000€).
- Fiscalité locale (chapitre 731) : le montant total prévisionnel des recettes est de 744 012€. Les autres produits de ce chapitre (taxes de séjour, taxe électricité...) sont de 61 300€.
- Les impôts et taxes (chapitre 73) : les produits issus de la fiscalité reversée par l'EPCI sont estimés à 20 000€ pour l'attribution de compensation, 91 088€ pour le Fonds départemental des DMTO, et 756€ pour le FNGIR.
- Les dotations et participations (chapitre 74) : 80 000€, soit -6,35% par rapport à 2020. La dotation de solidarité rurale est estimée à 15 000€, le montant du FCTVA représente 3 600€, la part de compensation au titre des exonérations des taxes foncières bâties et non bâties est estimée à 800€. Enfin, la part des fonds frontaliers est estimée à 280 000 €.

Fonctionnement

Dépenses & recettes

- Les investissements mobiliers et immobiliers programmés (chapitre 20, 21, 23) : les travaux du chemin des Mottes (550 000€), la réhabilitation de la Mairie (1 300 000€), le théâtre de verdure (623 500€), l'aménagement du carrefour des Rossets (450 000€), et l'acquisition de locaux médicaux (550 000€). Les subventions allouées pour ces différents projets représentent 750 000€ et des demandes sont encore en cours d'instruction. Enfin, les écritures d'amortissement représentent 23 735,79€.
- Les produits de gestion courante (chapitre 75) : 55 000€ (garage souterrain, logements « les Cygnes »).

Investissement



SIVU DES ÉCOLES

Nouveau

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les tarifs sont appliqués en tenant compte du quotient familial afin de permettre un accès aux services (cantine, périscolaires et extrascolaires) à un maximum de familles selon leurs revenus.

	Tranche 1 0€ - 600€	Tranche 2 601€ - 1200€	Tranche 3 1201€ - 1800€	Tranche 4 + de 1801€
Cantine	4.00€	4.80€	5.80€	6.50€
Accueil matin	2.50€	3.00€	4.00€	5.00€
Accueil soir	2.00€	2.50€	3.50€	4.50€
Mercredi 1/2	11.50€	14.50€	17.00€	20.00€
Mercredi	18.00€	23.00€	29.00€	34.00€
Vacances	18.00€	23.00€	29.00€	34.00€

Les tarifs journées incluent le repas (hors gouter)

Renseignements et inscriptions  
04.50.72.88.82 [sivu@excenevex-yvoire.fr](mailto:sivu@excenevex-yvoire.fr)



Information

Lors du comité syndical du 4 mars dernier, il a été décidé de ne pas réaliser cette année l'extension du restaurant scolaire et du préau en raison de la situation financière du Syndicat (augmentation des dépenses de fonctionnement) et du coût des travaux estimés entre 250 000 et 300 000€

**FRÉQUENTATION ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Garderie du matin 16 - 30 enfants/jour	Vacances 20 - 35 enfants/jour
Garderie du soir 35 - 60 enfants/jour	Cantine 180 enfants en moyenne / jour
Mercredi 20 - 35 enfants/jour	





07  
-  
10  
-  
23

## OCTOBRE ROSE

### EXPOSITION DANS LES RUES

À l'occasion de l'évènement Octobre Rose, l'association Hope, basée à Saint-Cergues, a mis à disposition de la commune 17 panneaux présentant l'exposition « Cicatrices » sur les femmes touchées par un cancer du sein avec comme ligne directrice, le cheval. Place de la mairie et un peu partout dans le village, ces photos ont permis de sensibiliser le public sur le parcours de ces femmes.

Grâce au soutien des associations et la participation des commerçants, les dons récoltés durant cette journée sont nombreux. Ils sont directement reversés pour la recherche médicale qui lutte contre le cancer du sein.

*Une journée de solidarité !*



L'édition 2024 aura lieu le dimanche 6 octobre de 9h30 à 16h30 au port de plaisance d'Yvoire. Activités sportives, petite restauration sur place, découverte de stands liés à la recherche médicale et à l'importance du dépistage du cancer du sein seront au programme.

*Nouveau*

L'association Yvoir et Lire rejoint le Gym-jazz, l'ASCL et la section de sauvetage pour l'organisation de cette belle journée.

« Nous vous attendons nombreuses et nombreux. »

10  
-  
10  
-  
23

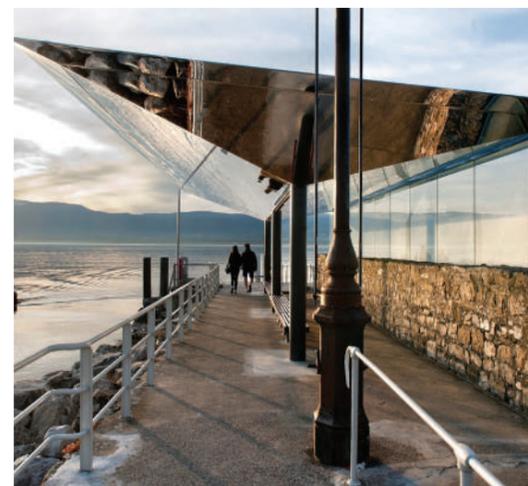
## ARCHITECTURE & AMÉNAGEMENT

### PRIX COUP DE CŒUR

La remise des prix de la deuxième édition du Palmarès « Valeurs d'Exemples® » s'est déroulée à Belleville-en-Beaujolais (69).

Lancé par l'Union Régionale des CAUE de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour promouvoir des réalisations en architecture et aménagements de qualité, ce palmarès a permis de mettre en avant des réalisations remarquables.

Le grand public a été invité à voter pour son coup de cœur dans chaque département : en Haute-Savoie, la commune d'Yvoire est heureuse de recevoir le prix « Coup de Cœur du public » pour sa réalisation de l'abri passager de l'embarcadère du port de plaisance réalisé par l'architecte Fabrice David.



74 Haute-Savoie  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

17  
-  
12  
-  
23

## LES VŒUX DU MAIRE

### LES ENFANTS À L'HONNEUR

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est ouverte cette année avec un spectacle pour les enfants d'Yvoire dans la salle communale : le drôle de zoziau Show !

Sandra Leysen, animatrice ventriloque, venue de la région Annécienne pour la première fois, a fait rire les petits et les grands avec succès en les emmenant dans une histoire mêlant magie et humour.



À la fin du spectacle, le père Noël a rejoint les spectateurs et offert des petits cadeaux aux enfants, l'occasion de capturer l'instant par les parents. Le défilé aux lampions mené par les chevaux d'André Dietrich et animé au son des Tradimusiques, a traversé les ruelles d'un village illuminé toujours empli de charme.

Monsieur le Maire, au fil de son discours, a souhaité remercier ses partenaires et saluer l'investissement des associations tout au long de l'année qui font vivre les événements du village.

Les habitants ont répondu présent pour faire de cet événement un moment riche de partage et de convivialité. Les membres de la Poêle géante ont proposé un menu chaleureux à tous les participants avec en dessert, les rissoles de la boulangerie d'Yvoire, Ô pain qui chante.



## LES CADEAUX POUR LES AINÉS

### UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

À la veille de la journée des vœux du Maire, les Conseillers municipaux et membres du CCAS ont organisé la distribution des paniers pour les aînés. Ce sont 100 personnes qui ont bénéficié d'une attention particulière : des gourmandises, une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école Excenevex-Yvoire et une invitation pour la projection d'un film ancien sur Yvoire dans les années 50, réalisé par Bernard Thorens. À la Maison des associations, début janvier, les aînés se sont une nouvelle fois retrouvés pour partager aussi la galette des rois.



### EXTRAIT DU GÉNÉRIQUE

#### DU FILM DE BERNARD THORENS

Monsieur Raymond Lacroix, instituteur à Yvoire de 1952 à 1961, achète en 1953 une caméra Pathé Webbo au format 9,5 mm. Au fil des 4 saisons, il se met à filmer les habitants de village dans leurs tâches rurales et journalières à leur insu. Il a également filmé les événements de la Commune à l'aube de son développement touristique : baptêmes, communions, mariages, fêtes de sauvetage, matchs de football... La vie au village est née : En période hivernale, il organise 1, 2 ou 3 séances de projection dans la salle de classe afin de donner l'opportunité aux villageois de se voir les uns les autres sur l'écran. Une modeste participation leur est demandée améliorant ainsi la caisse du sou des écoles. Pas de télévision à l'époque. À ce jour, 69 ans plus tard, la vie au village persiste toujours grâce à la participation financière de la Commune, budget voté à l'unanimité par le Conseil municipal en 1967 sous l'autorité de monsieur Paul Jacquier, né à Yvoire en 1914, Maire d'Yvoire depuis 1945 reconduit à sa fonction à chacun de ses mandats par le Conseil municipal à l'unanimité moins 1 voix jusqu'en 1995. 50 ans de Mairie, un grand homme pour Yvoire et sa région. Grâce aussi à plusieurs caméramans amateurs passionnés et bénévoles qui se sont succédé au fil des années, avec des moyens modernes afin que perdure cette idée formidable. L'œuvre d'un homme visionnaire. Merci Monsieur l'instituteur.

Cadreur dès les années 60 : René Thorens, Maurice Jacquier, Bernard Thorens, Georges Favre, Jean-Pierre Robard, Didier Thorens.

Texte et montage : Bernard Thorens, ancien élève de Monsieur Lacroix

Réalisation : Les Studios Ophiophagus hannad

# INAUGURATION

## 16 - 12 - 23 OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL NOUVEAUX BUREAUX

Carole Tupin, directrice de l'office du tourisme intercommunal, monsieur le Maire, président de la SPL Destination Léman et son conseil d'administration et Christophe Arminjon, président de Thonon agglomération ont convié leurs partenaires à l'inauguration des nouveaux bureaux administratifs de la SPL Destination Léman, office de tourisme intercommunal.

Situés dans les locaux de l'ancienne Poste, place de la Mairie, ce lieu a pour vocation d'accueillir le personnel de l'office du tourisme et de permettre d'organiser des réunions de l'agglomération. Cette nouvelle adresse sera le lieu central pour la gestion de la destination.

L'accueil du public se fera toujours au 1 place de la mairie. Pourtant, les locaux étant actuellement en cours de rénovation, les usagers de la Poste devront se rendre dans ces nouveaux locaux momentanément.

Lors de son discours, monsieur le Maire a rappelé quelques chiffres de l'activité touristique sur le territoire :

20 km de rives, 12 plages publiques, 4 ports de plaisance, 2 sites labellisés Pavillon Bleu, 2 stations France Nautique, notre cité médiévale classée parmi Les Plus Beaux Villages de France, 4 châteaux, des édifices religieux, des petits patrimoines, 4 stations vertes, plus de 300 km de sentiers de randonnée PDIPR balisés dont 53 km du GRP Littoral du Léman, la Via Rhôna, 5 Géosites labellisés Géoparc Mondial Unesco, 30 175 lits touristiques.

En 2023, 1 551 600 nuitées ont été comptabilisées, soit +6% par rapport à 2022, avec plus de 25% de clientèle étrangère.



Ces nouveaux bureaux viennent en complément de ceux existants à Sciez-sur-Léman, Douvaine et Excenevex. De par leur situation au cœur de la cité médiévale, ils contribueront au rayonnement et au développement de la notoriété et de l'attractivité de la destination.

Cette ouverture est une reconnaissance d'un village qui a œuvré depuis plusieurs générations au développement touristique



## 23 - 03 - 24 POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE PLACE DE LA MAIRIE

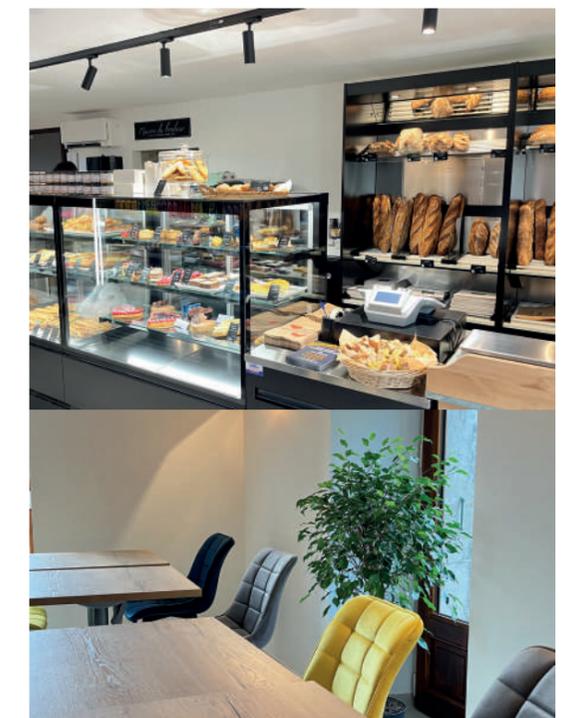
Tous les habitants et quelques partenaires ont été invités à l'inauguration de la boulangerie et pose de la première pierre du bâtiment de la Mairie ; il s'agit d'un moment important pour l'ensemble de la commune rassemblée vers un projet commun, l'amélioration de la qualité de vie dans le village. Monsieur le Maire Jean-François Kung était accompagné de

monsieur le Sous-Préfet Emmanuel Coquand, Sylviane Noël - Sénatrice de Haute-Savoie, Cyril Pellevat - Sénateur de Haute-Savoie, Serge Delsante - Conseiller régional, Joël Baud-Grasset - Conseiller départemental, Claude Maniller - Maire de Perrignier, et Aline Duret, première adjointe. Ensemble, ils ont participé symboliquement à la pose de la première pierre.

## NOUVELLE BOULANGERIE PROMENADE DES REMPARTS

Afin de permettre l'ouverture d'une boulangerie dans le village, le Conseil municipal a souhaité rénover l'un de ses bâtiments communaux, situé au 54 rue des terroz.

Un avis d'appel public à candidature pour la mise en location de ce local à usage exclusif d'activité de fabrication et de vente d'articles de boulangerie-pâtisserie et petite restauration a été lancé et c'est la société « Ô pain qui chante » qui a été retenue. Un bail commercial a été conclu avec un loyer annuel de 36 000€. Afin de permettre au boulanger de s'installer pour constituer une clientèle, il est proposé pour la 1<sup>ère</sup> année que le prix soit ramené à 25% (9 000 €), la 2<sup>ème</sup> année à 50% (18 000 €), la 3<sup>ème</sup> année à 75% (27 000 €) et à partir de la 4<sup>ème</sup> année, 36 000 €. La durée du bail est de neuf années consécutives à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et prendra fin le 31 décembre 2032. L'activité est limitée à la fabrication et la vente d'articles de boulangerie-pâtisserie et de petite restauration en lien direct avec l'activité de boulangerie-pâtisserie. Enfin, l'accès est libre entre la rue des terroz et la grande rue Paul Jacquier. Des places d'arrêt mintues ont été créées. Enfin, la boulangerie est ouverte tous les jours sauf le lundi.





## [COMMISSION FLEURISSEMENT]

### *Parlons fleurs*

Notre fleurissement et les méthodes d'irrigation doivent être pensés en prenant en compte le changement climatique et les périodes de sécheresse qui en découlent comme celles que nous avons vécues ces deux dernières années.

Des céramiques d'irrigation professionnelles, plus économes en eau, vont ainsi être testées sur différents sites de la Commune. Nous poursuivons également la plantation de vivaces, plus robustes et résistantes aux aléas climatiques tout en conservant des géraniums, qui représentent depuis tant d'années notre village et demeurent une plante résistante.

La ruche pédagogique avec son aménagement floral qui conserve tout son charme et son intérêt restera implantée le long de la promenade des remparts et un nouvel aménagement est prévu au niveau de la rue des Mollards : les places de stationnement seront redéfinies et les véhicules seront séparés de la promenade piétonne par des plantations de végétaux et vivaces avec là encore un système d'irrigation adapté.

*Nous remercions  
chaleureusement les  
habitants qui fleurissent  
leur maison et contribuent à  
la beauté de notre village.*

Le fleurissement des habitants associé à celui de la Commune permet également à Yvoire de conserver son prestigieux label 4 fleurs. La Commune recevra d'ailleurs la visite du Jury national « Villes et Villages Fleuris » cette année dans le cadre du contrôle de la labélisation.

Pour conserver tant la beauté de notre village que notre label, nous rappelons qu'il est important de planter des fleurs et végétaux naturels, qui sont sans commune mesure avec un fleurissement artificiel.

*Restons naturel !*



## [COMMISSION TRAVAUX]

### *Attribution du marché public de travaux d'aménagement, entreprises retenues*

#### MAIRIE

- Lot 2* - Démolition, terrassement, VRD, enrobés, espaces verts · **MAURICE CRUZ-MERMY** · 164 487.25€
- Lot 3* - Démolition, gros œuvre · **CHIOSO** · 302 526.65€
- Lot 4* - Charpente, bardage, cuivrierie, couverture · **CONSTANTIN MENUISERIE** · 194 069.94€
- Lot 5* - Etanchéité · **AMP ETANCHEITE** · 21 802.76€
- Lot 6* - Menuiseries extérieures bois - Vitrierie - Fermetures · **BROSSE ET CHARRE** · 154 581.00€
- Lot 7* - Menuiseries intérieures bois, agencement · **VERGORI ET FILS** · 108 770.00€
- Lot 8* - Cloisons, doublages, faux plafonds, peinture intérieure · **L'ENFANT DU LEMAN** · 196 238.00€
- Lot 9* - Chape, carrelage, faïences · **CRC** · 106 915.68€
- Lot 10* - Enduit décoratif des façades, peintures extérieures · **F K DAG FACADES** · 39 302.00€
- Lot 11* - Serrurerie · **METALLERIE PELLET** · 37 093.25€
- Lot 12* - Elévateur PMR · **ALTICA** · 29 941.00€
- Lot 13* - Plomberie sanitaire, chauffage · **VENTIMECA CHABLAIS** · 240 347.88€
- Lot 14* - Ventilation · **VENTIMECA CHABLAIS** · 84 667.72€
- Lot 15* - Electricité courants forts et courants faibles · **R. JACQUIER** · 241 623.93€



#### CHEMIN DES MOTTES

- Lot 1* - VRD, terrassement, fouilles en tranchées, canalisations, réseaux humides et secs · **Entreprise MCM TP** · 546 317.30€ pour le compte de l'ensemble des membres du groupement :
  - Réseau d'eau potable · Thonon Agglomération · 274 413.80€
  - Réseau d'eaux pluviales · Commune d'Yvoire · 206 827.50€
  - Réseaux secs · SYANE · 65 076.00€
- Lot 2* - Bordures, enrobés · **Entreprise EUROVIA** · 241 477.60€ pour le compte de l'ensemble des membres du groupement :
  - Bordures et enrobés · Commune d'Yvoire · 234 584.00€
  - Reprise tranchées réseaux secs en enrobé · SYANE · 6 893.60€.
- Lot 3* - Génie électrique et superstructure éclairage public · **Electricité et TP DEGENEVE** · 71 987.42€ pour le compte du SYANE.





## [LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE]

Du 12 au 14 avril s'est tenu le congrès des Plus Beaux Villages de France à Grignan, dans la Drôme Provençale, en présence de Stéphane Bern, fervent défenseur des Villages, sites patrimoniaux remarquables. Anti éoliennes, Stéphane Bern a fait part qu'un euro d'investissement est égal à 21 euros de retombée économique pour le village. Auteur de la préface du dernier livre de l'association, aux éditions Flammarion, il précise « Que notre France est belle ! De fait, quel autre pays au monde peut s'enorgueillir d'une telle diversité de paysages, d'une telle richesse de bourgs et de campagne, en bord de mer ou à la montagne, d'une telle variété de trésors de notre patrimoine bâti, naturel ou culinaire? »



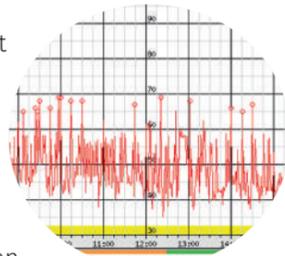
## [PARC DES MOLLARDS]

Le parc forestier des Mollards est composé d'arbres remarquables identitaires des Rives du Léman apportant fraîcheur et ombrage en contraste avec le caractère minéral de la cité. Toutefois, une étude menée auprès de l'A.F.E.C. début 2024, révèle un état de santé alarmant de certains d'entre eux nécessitant l'intervention de professionnels pour la taille et ou l'abattage. Le recensement de ces arbres a été effectué et la Commune a procédé à la mise en sécurité du site en élaguant 6 gros chênes et 3 robiniers et en abattant 4 peupliers et 1 mélèze. Selon les recommandations de l'expert forestier, Marc Cossin, des arbres aux essences adaptées seront replantés. Les manifestations réalisées sur ce site sont délocalisées dans le village.



## [AFRAG]

Une antenne de mesure du bruit généré par les survols des avions en provenance ou en direction de l'aéroport de Genève, a été remise en service sur la commune de Nernier. Installée il y a plusieurs années, cette antenne est un modèle allemand, agréé en Suisse. L'Afrag, association française des riverains de l'aéroport de Genève, a porté ce dossier avec succès. Yvoire et les communes voisines Chens-sur-Léman, Messery, Nernier et Excenevex ont participé au financement de l'instrument, ainsi que l'ATCR, association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport, qui avait installé la première antenne. [www.eans.net](http://www.eans.net)



## [GRANGE À LA MARIE]

Cette saison, la Grange à la Marie accueille de nouveaux artistes...

17-27 mai	<b>Carole Guebey Clerc</b> Peintre	26 juillet	<b>Léa Calori</b> Photographe
31 mai	<b>Pierre Colas</b> Sculpteur	5 août	
10 juin		3-19 août	<b>Patrick Pradier</b> Peintre
14-24 juin	<b>Hélène Corcelle</b> Découpage	23 août	<b>Ouranos</b> Artistes plasticiennes
28 juin	<b>Aïle</b> Peintre	2 sept.	
8 juillet		6-16 sept.	<b>Larissa</b> Peintre
12-22 juillet	<b>Laurence Nicod</b> Peintre	20-30 sept.	<b>Corinne Duvent</b> Peintre



**Léman  
Bouquet**  
FESTIVAL

**28-30 juin  
2024**

## UN FESTIVAL CYCLO-MUSICAL AU BORD DU LAC LÉMAN

### DU JAZZ À L'OPÉRA SUR DEUX ROUES

Vous aimez faire du vélo et vous appréciez la musique ?  
Joignez-vous à nous pour une charmante aventure de musique classique autour du lac Léman dans le cadre du Léman Bouquet Festival !

### 29 juin ✨ JOURNÉE CYCLO-MUSICALE

**ANIÈRES**

**Théâtre de plein air | 10:00**  
**Baroque et classique**  
Quatuor Cambini-Paris

**MESSERY**

**Église Saint-Pierre | 12:30**  
**Jazz et classique**  
Róbert Szakcsi Lakatos (piano)  
Miklós Lukács (cimbalom)

**EXCENEVEX**

**Scène au bord du lac | 15:30**  
**Opéra**  
Rossini : La Dame du Lac  
Académie de Musique de Budapest

**YVOIRE**

**Port des Pêcheurs | 19:00**  
**Concert symphonique**  
Œuvres de Beethoven et d'Arvo Pärt  
CASCO Phil





## ZONE SPORTIVE, NOUVELLE ÈRE

Une commission spéciale s'est constituée et a lancé, fin 2022, une enquête participative aux habitants d'Yvoire, concernant l'aménagement de la zone des Chenallets.

Animée par Ghislaine Willemin et Valérie Baud-Lavigne, maires adjointes, cette commission se compose de 4 membres du Conseil municipal. Ensemble, ils ont pu analyser les résultats de l'étude et dessiner le projet d'aménagement selon les souhaits des usagers, présentés dans ce dossier. Avec la Maison des associations, l'Agorespace et le terrain de tennis, les sentiers de promenades environnants, le site est un lieu de rencontre et d'échange, où le sport et la détente sont privilégiés et appréciés par de nombreux habitants. En retrait de la cité médiévale, le lieu est attractif et familial. Avec ces nouveaux aménagements, le site sera d'avantage sécurisé et permettra au plus grand nombre de profiter des installations.

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PARTICIPATIVE

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête participative menée sur l'aménagement de la zone des Chenallets ; voici les résultats de l'enquête.

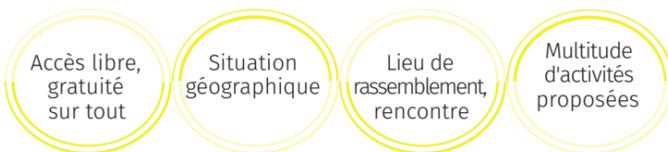
### LES FAMILLES

95% des répondants sont des résidents d'Yvoire qui ont déjà l'habitude de fréquenter cet espace (88%)

- ▶ 59% sont les parents
- ▶ 15% les grands-parents
- ▶ 6-10 ans c'est la tranche d'âge la plus représentée
- ▶ 1,5h le temps moyen de fréquentation

### LES BESOINS

Ce que les usagers apprécient



### LES ATTENTES

- ▶ Mise en valeur graphique des activités
- ▶ Mise en valeur de la zone de glisse



### LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES



### TÉMOIGNAGES

« Merci pour cette participation citoyenne ; Cet espace me plaît tel qu'il est ; Merci, c'est un super endroit, je me réjouis qu'il soit encore mieux mis en valeur ; Un terrain de boules ombragé ; Clôturer la zone de jeux des enfants et la zone trotinette et basket afin de délimiter des espaces ; Ajouter une tyrolienne pour les enfants et les ados ; Ajouter une cabane dans les arbres jouxtant la balançoire et un parcours entouré de végétation fleurie avec des bancs pour se détendre ; Proposer des équipements pour la musculation ; Aménager des espaces paysagers ombragés avec des points d'eau, des aires de stationnement vélos et valoriser les accès en vélo et à pieds...»

### LA SÉCURISATION

- Renouveler les installations vétustes.
- Sécuriser les espaces entre les différentes aires de jeux.
- Ralentir les voitures.
- Enlever les petits cailloux présents sur l'aire de skate board.



### LES RÉALISATIONS

*En cours*  
5 nouveaux jeux pour les enfants, dès 3 ans.

*A venir*  
Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes  
**Table de pique nique & chaises longues**  
Barrières de stationnement  
**Revêtement du terrain de basket et rampes de glisse**  
**Parcours santé**



### EN CONCLUSION

L'équipe municipale remercie les habitants ayant répondu à l'enquête. C'était un engagement pris par le Conseil municipal avec l'objectif de satisfaire les attentes des habitants. La mairie finance ce projet à 100%, sans recours à des subventions.

Des évolutions sont encore à l'étude comme la création d'un parcours santé, le remplacement des barrières et du revêtement du terrain de basket ainsi que les rampes de glisse. Des tables de pique-nique et des chaises longues vont être installées et le parc sera davantage végétalisé afin de créer des zones d'ombrages. Cela permettra de limiter l'arrosage. Enfin, une pente d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes va être également installée.

# SANDY GOODALL

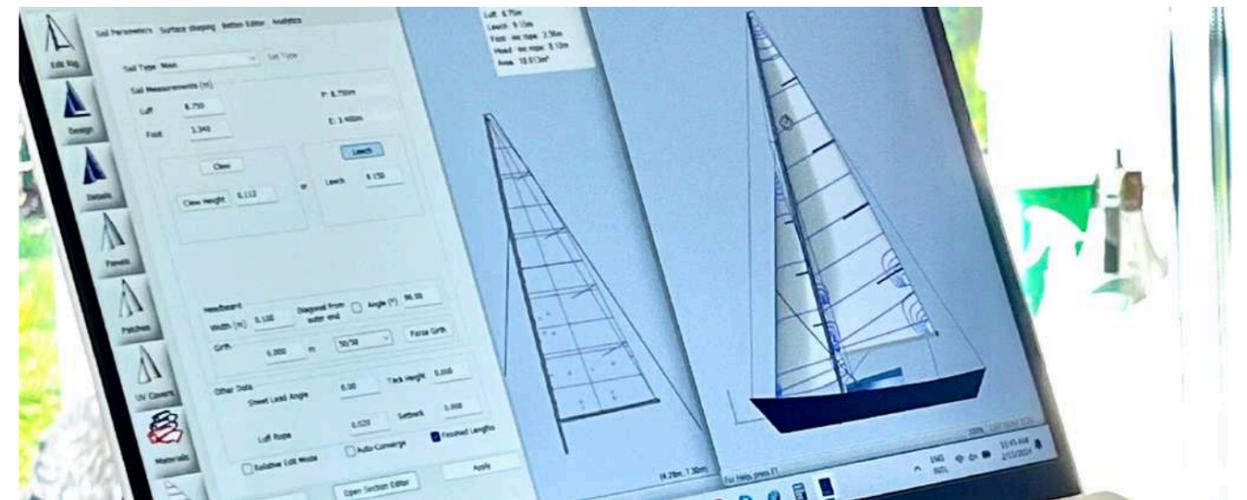
EXPERTISE ET MODESTIE

Sandy, passionné de voiles, et sa compagne Josiane, passionnée de montagne recherchent bien sûr un lieu combinant les deux passions : lac et montagne. Ils atterrissent à Annecy. Malheureusement le lac est trop petit et le vent souvent absent. Une place de port, une maison idéale, le Léman, la Dent d'Oche et la vue sur le Jura, cher à Josiane (elle l'a traversé plusieurs fois en skis de fond), les décident à déménager à Yvoire en 2022. Pour notre grand plaisir, car Sandy, à la taille imposante, est une personne attachante, discrète et d'une grande modestie. En effet, il fait partie des plus grands dessinateurs et fabricants de voiles au monde. Sa renommée dans le domaine est incontestable.



Sandy Goodall à bord de son Folkboat. Il a été interviewé sur 8 Mont Blanc lors de la régates Les Voiles d'Yvoire en octobre 2023.

Tout part de Toronto au Canada, où Sandy voit le jour en 1952. Son père est ingénieur en aéronautique et pilote d'avions, (membre de la RAF pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale), mais c'est sa mère, passionnée de voile, qui lui transmet le virus. Très tôt il est attiré par la conception et la fabrication de bateaux à voiles. Pas très loin de chez lui habite un célèbre fabricant de voiles danois Hans Fogh (formé par Paul Elvström). Après l'avoir contacté, voire même harcelé, celui-ci accepte de le prendre comme apprenti, à condition qu'il termine ses études... de philosophie des arts... à la Queen's university d'Ontario. Sagesse déjà !



AzureProject est une solution leader pour la conception de voiles et d'agencements de fibres avec des outils très intuitifs pour créer, valider et modifier facilement tout type de disposition de voile et de fibre.

C'est donc en 1974 que Sandy démarre son apprentissage chez Fogh Sails au Canada puis au Danemark et ensuite chez Elvström Sails dont il devient coactionnaire principal, jusqu'en 1994, date à laquelle il décide de devenir indépendant. Il se consacre essentiellement à la conception des voiles, pour toutes sortes de bateaux, pour la course ou la croisière. Il a des clients dans le monde entier et voyage beaucoup. Il s'installe même au Mexique dans les années 2000 avant d'arriver à Annecy. Il parle l'anglais, le danois, l'espagnol et un très bon français.

Du coton au tissu laminé carbone, au cours de sa longue carrière, Sandy aura largement participé à l'évolution de la conception et de la fabrication des voiles, notamment en participant à la mise au point d'un logiciel de CAO - Conception Assistée par Ordinateur - qui fait référence dans le domaine, AzureProject. Il a dans son ordinateur des plans de voiles pour presque tous les bateaux du monde !

Il en parle peu, mais il a également beaucoup régaté, ne serait-ce que pour valider son travail de conception avec ses clients, sur toutes sortes de bateaux : multicoques, traditionnels, course, croisière... Et notamment dans la série des Dragons, dont il gagne le championnat du monde.

Bien sûr à bord il règle les voiles avec une extrême précision. Quand il monte sur un bateau, à peine sorti du port, il vous a déjà demandé de déplacer le hale-bas de bôme de 2,5cm, de rehausser le

point d'amure du foc de 8mm, de choquer l'écoute de Grand-voile de 3mm... bref tous les réglages qui influent sur la forme de la voile et qui optimisent de fait son efficacité.

« Dans le monde de la voile, la meilleure publicité est souvent le résultat des régates »

Un sacré personnage ce Sandy : il est également passionné de motos, et il joue admirablement de la guitare ! Il possède un très joli bateau danois : un Folkboat visible au port et descend deux fois par jour au village, où il connaît presque tout le monde, en tout cas, comme par hasard, tous nos personnages emblématiques : pêcheurs, navigateurs, saxophonistes, historiens etc. Il a ses habitudes au café Chez Louise, où il joue occasionnellement de la guitare. Un modèle d'intégration !



Canadien? Danois? Mexicain? En fait, ses origines lointaines sont écossaises, du clan Jardine ! Le nom d'une famille normande partie en 1066 avec Guillaume le Conquérant lors de la conquête de l'Angleterre. Origine française donc ! La boucle est bouclée.



# SAGRADRANSE

## VISITE DE LA DRAGUE AU LARGE DE NYON

Depuis plus de cent ans, cette entreprise Vaudoise drague les fonds du Léman pour en extraire sable et gravier, la matière première à la fabrication du béton. Elle est une entreprise reconnue tout autour du lac pour les travaux d'enrochement, de confection de digues et de pontons, le dragage et le nettoyage des ports. Elle opère tant sur la rive Suisse que Française. Fondée en 1922, la SAGRADRANSE (*Société pour l'exploitation des sables et graviers de la Dranse*) est située sur la commune d'Amphion, à l'embouchure de la Dranse. Depuis 2005, elle exploite une concession accordée par le canton de Vaud d'une durée d'environ 25 ans. Une équipe de la marie d'Yvoire s'est rendue sur place...

### Gravier, sable, pierre, enrochement... C'est la Sagradranse !

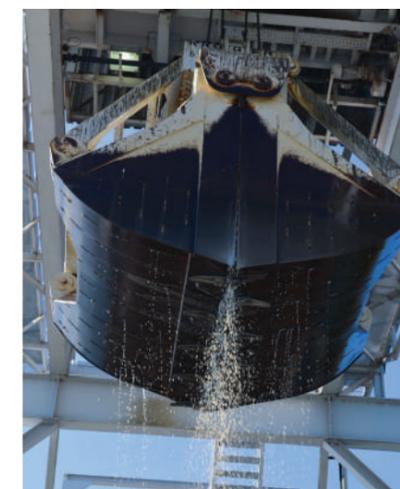
Une benne de 25, parfois même 30 tonnes de gisement des fonds lacustres est soulevée hors de l'eau afin d'être reversée sur une grille, le point de départ du centre de tri flottant. Retenue par 6 ancres de 2,5 tonnes chacune, cette plateforme, unique sur le Léman, permet un filtre précis des graviers, répartissant la matière en quatre granulométries allant du sable, dont on arrive même à extraire l'eau, au caillou. Une fois triée, la matière est acheminée vers Le Savoie, un imposant chaland



à coque rouge de 52 mètres de long et 8 mètres de large. Ce bateau a une contenance de 330m<sup>3</sup>. Il vient s'amarrer le long de la plateforme en attendant son remplissage (*environ 2,5h*). Puis, départ vers Lausanne où une grue attend la précieuse marchandise en vue de la répartir dans des camions. Les équipes réalisent parfois jusqu'à 3 allers-retours dans une journée; en revanche, ils sont largement limités par temps de bise.

Un autre bateau apporte un soutien non négligeable puisqu'il peut draguer les sols aux alentours, cela en vue d'élargir la zone de prélèvement, et reverser sa cargaison par la coque, au plus près de la plateforme. Un ballet captivant...

Nombres de pêcheurs viennent en activité autour de la drague car le poisson y est abondant.



Ce matériel était connu dans tout le Chablais pour sa particularité. Aujourd'hui, elle a disparu du paysage suite au non renouvellement de l'autorisation de dragage, l'installation de fabrication des granulats fonctionne toujours mais alimentée par d'autres matériaux que ceux de la Dranse.

En 1979, la Sagradranse rachète la « Carrière des Étalins », à Meillerie, carrière de roche massive. Autrefois, cette pierre était débitée sur place en moellons et transportée par barques principalement vers Genève pour bâtir les immeubles. Actuellement les matériaux extraits de cette carrière sont en majorité utilisés pour la construction des fondations de chaussées ainsi que la fabrication des enrobés. Une autre activité réside dans la fourniture des enrochements utilisés sur la totalité des côtes du lac pour la construction de ports et d'ouvrages de protection des berges. C'est aussi en 1979 que la Sagradranse fait l'acquisition de l'entreprise Bouclier située dans la zone industrielle de Vongy. C'est aujourd'hui le plus gros site de production et de vente où sont traitées 2000 tonnes de matériaux brut par jour en vue d'alimenter la demande des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Aujourd'hui, la société est une entreprise familiale dont les collaborateurs disposent d'un savoir faire spécifique et d'un sens de l'accueil digne des plus grandes maisons !

### La Sagrave, histoire..

La société est créée en 1890 par Johann Arnold à Flüelen, sur les bords du lac des Quatre-Cantons pour l'exploitation de sables et graviers. En 1910, il s'implante au bord du Léman avec une société en commandite Louis Pachoud & Cie, à Saint-Gingolph et devient en 1922 Sagradranse SA. Le siège social se déplace à Lausanne dans le Canton de Vaud et c'est en 1926 que l'entreprise prend le nom de Sagrave SA.

Le petit-fils du fondateur Hanz Arnold, prend la direction de l'entreprise en 1954. Sagrave rattache au groupe 3 gravières, s'implante à l'embouchure du Rhône (*Rhône SA*) et crée même un complexe hôtelier (*Rive-Bleu SA*) au Bouveret. Elle achète des carrières à Meillerie, et des entreprises de production de béton. C'est un lieu emblématique car jusqu'à cette année, prônait une drague flottante à l'embouchure de la Dranse.



[JARD'YVOIRE]

*Cultivez l'avenir, rejoignez notre association des jardins partagés!*

Chaque année, nous observons avec émerveillement le cycle inéluctable du changement de saison. Les feuilles qui virevoltent dans l'air glacé de l'hiver laissent place aux bourgeons délicats annonçant le renouveau du printemps.

Mais ces dernières années, ce cycle semble perturbé. Les hivers sont moins froids, les printemps plus précoces. Le réchauffement climatique a imprimé sa marque sur notre environnement, nous invitant à agir avec urgence.

Face à ce défi majeur, notre association Jard'Yvoire se dresse comme un rempart de résilience et d'espoir. Nous croyons fermement que la terre a besoin de nos soins, que chaque geste, aussi modeste soit-il, compte dans la préservation de notre écosystème fragilisé.

Nous apprenons à composer avec les caprices du climat, à réinventer nos pratiques pour mieux respecter la terre qui nous nourrit.

Nos jardins sont bien plus que de simples parcelles de terre cultivées. Ils sont des oasis de biodiversité, des lieux de rencontres et d'échanges, où chacun peut apprendre, partager ses connaissances et cultiver des liens durables avec la nature.

Que vous soyez novice ou jardinier chevronné, il y a une place pour vous dans notre association.

Rejoignez-nous pour retrouver le plaisir simple de mettre les mains dans la terre, pour renouer avec la nature et contribuer à préserver notre précieux environnement pour un avenir plus vert et plus durable.



*Sabrina*, pour l'Association Jard'Yvoire  
Parcelle : 40€ par an  
Contact : 06 31 03 52 87

[ASSOCIATION DES COMMERÇANTS]

*Yvoire, terre de convivialité*

**L'engagement de l'association des commerçants**  
Au sein du charmant village d'Yvoire, l'Association des Commerçants dynamise les rues avec son enthousiasme et son dévouement, créant une ambiance chaleureuse et vivante. Depuis sa création, l'association s'efforce de tisser des liens étroits avec la communauté locale. L'année 2023 marquée par des événements forts, l'association est impatiente de partager des projets passionnants pour l'année à venir.

**Repas de saisonniers**

L'une des initiatives phares de l'année écoulée fut l'édition inaugurale du « Repas des Saisonniers ». Cette soirée a offert aux saisonniers, restaurateurs et commerçants un moment inoubliable, où la convivialité et la bonne humeur étaient à l'honneur. Le repas offert, la buvette animée par un DJ dynamique, chaque détail a été soigneusement orchestré pour créer un moment de partage et de joie authentique. Les retours positifs de cet événement ont donné envie de le réitérer en 2024, en explorant de nouvelles façons de le sublimer.

*Grâce à notre partenariat privilégié avec la mairie, les parkings gratuits, la musique dans les rues et les illuminations de Noël ont contribué à dynamiser Yvoire durant une période habituellement creuse.*

**Noël à Yvoire**

De même, la collaboration fructueuse avec l'association du Jazz Yvoirévènements a donné naissance à « Noël à Yvoire ». Durant les vacances scolaires, notre village a pris des airs festifs, avec une atmosphère enchanteresse où la musique envoûtante, les plaisirs culinaires et la joie ambiante ont captivé les visiteurs et locaux pendant deux jours mémorables. La vente d'huîtres, de vin chaud et de marrons chauds par les commerçants et l'animation musicale et la buvette du jazz ont apporté une délicieuse touche gourmande à cette fête hivernale.



*« Afin que ces moments magiques continuent de fleurir et de prospérer, nous avons besoin de votre soutien. L'Association des Commerçants d'Yvoire grandit, mais elle a besoin de l'implication précieuse de nouveaux bénévoles.*

*Nous lançons un appel vibrant à tous ceux qui souhaitent s'investir dans la vie locale et contribuer à créer des souvenirs inoubliables pour notre communauté. Conscients que l'union fait la force, nous sommes ouverts à de nouvelles collaborations avec d'autres associations locales. Nous avons vu le potentiel incroyable de travailler ensemble lors de « Noël à Yvoire », et nous sommes convaincus que de telles synergies peuvent enrichir nos futurs événements et renforcer les liens au sein de notre communauté.*

*Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui ont déjà apporté leur soutien, que ce soit par des dons, des cotisations ou simplement en participant à nos événements. Votre générosité et votre engagement sont les piliers sur lesquels reposent nos actions, et nous vous invitons à continuer à nous accompagner dans cette belle aventure. Ensemble, continuons à écrire l'histoire vibrante et pleine de vie d'Yvoire, où la magie et la solidarité sont au cœur de chaque initiative. Rejoignez-nous dans cette belle aventure.»*



[ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES]

L'Association des Parents d'Élèves d'Excenevex et Yvoire organise des événements pour les enfants afin de contribuer financièrement aux projets de l'école. Parents, vous pouvez rejoindre l'association comme bénévoles pour participer à l'organisation de goûters et de fêtes.





## [LES VOILES D'YVOIRE]

Les Voiles d'Yvoire, du 10 au 13 octobre prochains

*Il est des contes de fées qui naissent au bord des lacs. L'histoire des Voiles d'Yvoire est l'un de ces jolis contes.*

Il y a longtemps que de nombreux passionnés de voile pensaient qu'un bel événement de voiles classiques s'imposait à Yvoire. Oui, mais alors il devrait ressembler comme deux gouttes d'eau au village, rassembler ces magnifiques voiliers tout de blanc et de vernis vêtus et des équipages venus de tous les ports du Lac. Il devrait être ouvert au public et aux familles, leur proposer des animations culturelles gratuites, associer les commerçants et les habitants et valoriser les associations.



Ainsi naquirent les Voiles d'Yvoire, le Festival des Voiles Classiques. Elles virent le jour par un beau samedi de juillet dernier et furent portées par une poignée de passionnés, rapidement rejoints par le Maire, puis par le Conseil municipal et des commerçants à l'écoute. Dix-neuf voiliers de légende, six régates passionnantes suivies en direct par TV8 Mont-Blanc, une belle remise des prix sous l'arbre séculaire du port, des familles et des enfants heureux, quatre-vingts photographes pour un concours, des centaines de photos splendides, et puis, l'édition d'un livre ! « Même nos rêves les plus fous n'osaient imaginer un tel succès. »

Alors que faire de l'édition deux-mille-vingt-quatre ?

Lui donner des ailes, la démultiplier ! Rassembler quarante-trois voiliers qui ont tous courus les Olympiades des années 1920-1930, lorsqu'ils étaient jeunes ; saluer le formidable travail de restauration de ces bateaux par leurs propriétaires, français ou suisses ; placer les Voiles d'Yvoire sous l'éclairage du centenaire des Jeux de 1924, et notamment, de la participation de la navigatrice et exploratrice suisse Ella Maillart ; organiser des belles régates proches du port, les suivre en direct à la télévision et dans les objectifs des photographes venus de tous horizons ; établir des partenariats ambitieux avec les institutions de notre territoire comme la CGN, les Éditions Glénat, le département de la Haute-Savoie et tant d'autres ! Accueillir cinq mille visiteurs, deux cent-cinquante invités de marque, proposer à tous des animations artistiques et culturelles gratuites et un concert de jazz réunissant, pour la première fois, des musiciens du village ; enfin, associer le tout Yvoire à la fête.

« Notre ambition est double. D'une part, clôturer la saison de voile sur le Lac avec panache, comme le Bol d'Or l'ouvre au printemps et d'autre part, faire des Voiles d'Yvoire un événement nautique et culturel majeur et incontournable sur le Léman ; affirmer son caractère si singulier qui associe l'esprit sportif et l'engagement, la culture, la convivialité et l'accueil chaleureux à terre, l'échange entre les navigateurs, le public et les villageois afin que cette aventure soit un moment de partage exceptionnel. »

[www.lesvoilesdyvoire.com](http://www.lesvoilesdyvoire.com)



## [ÇA SE CULTIVE]



*L'association poursuit son engagement auprès des enfants en proposant une variété d'activités à la Maison des associations d'Yvoire et dans le Chablais*

**Stage d'automne,  
« Celtes VS Romains : the battle »**

Les enfants ont eu l'opportunité de visiter l'exposition temporaire « Les Celtes du Chablais » au Musée du Chablais de Thonon ainsi que le Musée Romain de Nyon, accompagnés par des guides expérimentés. Ils ont découvert la vie quotidienne de ces deux peuples rivaux. Les Celtes, souvent négligés dans les récits historiques, étaient néanmoins réputés pour leur expertise en matière de forge, un aspect exploré lors d'une rencontre avec Laurent Bochaton, qui a présenté son art devant un parterre de jeunes curieux. Puis, une initiation au tissage leur a permis de rapporter le tissu qu'ils avaient réalisé, ainsi qu'une fibule (une épingle typique de l'habillement celte et romain) et un carnet de bord, souvenir de cette expérience immersive. À la demande du Service Culture de Thonon, notre association a proposé trois ateliers sur le tissage celte au Musée du Chablais pendant la deuxième semaine des vacances. Les dix enfants présents ont fait preuve d'un réel investissement dans l'apprentissage de cette technique parfois complexe. Ils sont tous repartis avec leur œuvre.



**Stage d'hiver, sur le thème du cinéma**

Un groupe d'enfants enthousiastes, désireux de découvrir les précurseurs du 7<sup>e</sup> art a visité le Musée de l'image animée d'Annecy et suivi la fabrication de jouets optiques qui ont jeté les bases du cinéma. Les enfants ont visionné les premiers films des Frères Lumière et de Georges Méliès, avant de découvrir le Chaplin's World en Suisse : une immersion dans les décors des films emblématiques de Charlot. Une initiation à la technique du « stop-motion », leur a permis de réaliser des courts-métrages, image par image, grâce à une application simple d'utilisation sur smartphones : plongée dans la magie de la création cinématographique et de l'imagination débridée.

**Programme 2024**

**29 juin** Stand à la Fête de l'école

*Cet été*

- Stage sur le Moyen-âge au château d'Avully
- Camp « Petite ourse » dans un refuge en vallée d'Abondance
- Camp sur la Demoiselle avec l'ASL (Association de Sauvegarde du Léman)

**10-14 octobre** Stand durant les Voiles d'Yvoire

## [C2NY]

Stages, navigations en Surprise, entraînements, partages de connaissances, bourse aux équipiers, yoga, régates, sorties loisirs, venez découvrir nos activités.

*Planning de la saison*

[www.c2ny.org](http://www.c2ny.org)



APÉRO D'OUVERTURE DE SAISON NAUTIQUE	ENTRAÎNEMENTS À LA RÉGATE	ENTRAÎNEMENTS MANŒUVRES ET SÉCURITÉ	STAGES ENFANTS, ADOS, ET ADULTES	RÉGATES ET MANIFESTATIONS
Vendredi 3 mai, dès 18:30hs, Capitainerie de Nernier  Venez rencontrer nos membres et partenaires, découvrir le club, se retrouver après la pause hivernale  Ouvert à tous! Venez en famille!	Tous les mardis de mai à septembre  Départ à 18:15hs vers Nyon, pour un top départ à 19hs  Rejoignez nous sur les Surprises du C2NY ou venez avec votre bateau  Inscrivez votre bateau gratuitement sur <a href="http://Manage2Sail.com">Manage2Sail.com</a>	Tous les jeudis d'avril à octobre  Rdv à 18:30hs face aux Surprises du C2NY  Encadré par des membres du club, sur la base du partage de connaissances  Objectif: naviguer en autonomie et sécurité	Enfants et ados (journée et demi journée)  À Yvoire: du 8 à 12 juillet  À Nernier du 15 au 19 juillet  Stages adultes mixte et 100% féminin dates et infos à venir! suivez nous sur FB/IG	Mardi 2 juillet: régates d'entraînement parcours Messery - Nernier - Yvoire  Samedi 6 juillet: Les 6 Heures de Nernier  WE du 12 octobre: Les Voiles d'Yvoire  Samedi 31 août: Raid de la Presqu'île en paddle départ plage de Messery



[SECTION DE SAUVETAGE]



La 137<sup>e</sup> assemblée générale de la section de sauvetage d'Yvoire s'est tenue le vendredi 26 janvier 2024 à la Maison des associations d'Yvoire. Une quarantaine de membres étaient présents, dont monsieur le Maire d'Yvoire, Jean-François Kung. Présidée par Laurent Bochaton, l'AG a eu lieu dans une ambiance sérieuse, détendue et conviviale.



**Bilan 2023**

Très belle 4<sup>e</sup> place au classement général de la Fête Internationale, notamment grâce à une place de 4<sup>e</sup> au difficile concours de soins à donner aux noyés. Un effort particulier a été fait sur la formation avec de nombreux entraînements et l'achat d'un mannequin sophistiqué. La section se porte bien avec 60 cotisations encaissées, et une dizaine de doyens. Il y a eu moins d'interventions cette année du fait de l'immobilisation de la vedette de sauvetage pour cause de réparations.



**Pour 2024**

Achat de nouvelles rames.  
Travaux d'entretien sur nos canots.  
Organisation de journées d'inscription au local de la section : signature du règlement intérieur et règlement de la cotisation. Pour les rameurs, signature de la charte du rameur et présentation d'un certificat médical.

Nous constatons un engouement croissant pour les formations proposées par la FFSS (PSC1, PSE1, PSE2).

**Nous remercions tous les membres pour leur participation et comptons sur leur dynamisme dans la vie de l'association en 2024.**



**Nouveau bureau et attribution des postes**

Laurent Bochaton - *Président* -  
Guillaume Desbrosses (*Interventions*) et  
Jérémy Giles (*FFSS, SISL, Formation*)  
- *Vice-présidents* -  
Jean-Bernard Favre - *Trésorier* -  
Geneviève Marchand - *Secrétaire* -  
Arnaud George - *Responsable soins et tenues* -

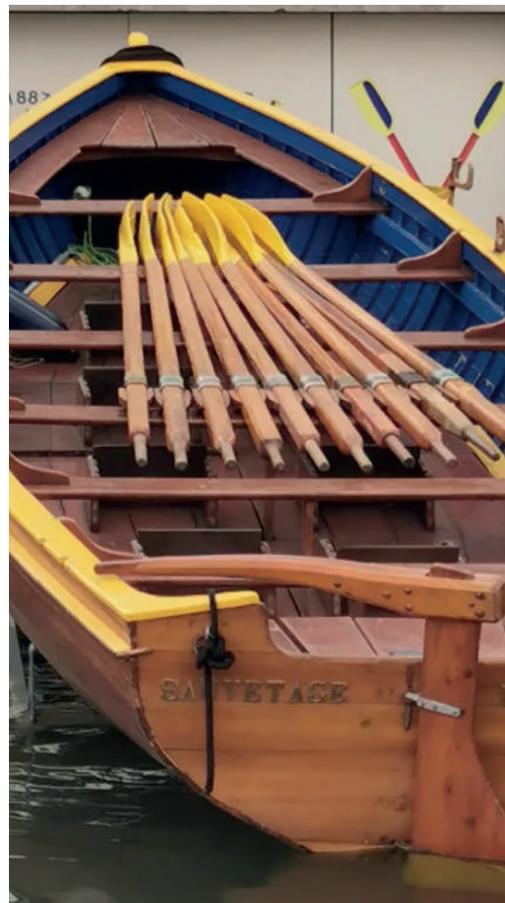


**Evènements 2024**

- 13.07** Fête du Sauvetage  
(dans le cadre du Super Challenge)  
Traditionnels filets de perches & DJ
- 14.07** Fête Nationale - Bal & feu d'artifice.  
Place du Thai.

Deux journées bien chargées pour la section. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

*Petits et grands, jeunes et moins jeunes, venez nombreux encourager les rameuses et les rameurs d'Yvoire et festoyer avec nous !*



« Nous souhaitons remercier la Mairie qui a accepté de prendre en charge les travaux d'extension de notre vestiaire pour nos rameuses, de plus en plus nombreuses. Notre local, avec ses douches, vestiaires, agrès, est devenu une véritable salle de sports (ouverte toute l'année) : rameurs, haltères, gainage... C'est également le cœur de la vie de notre association. »



Si la rame traditionnelle et le sauvetage vous intéressent, contactez notre association  
[secretariat.sauvetage.yvoire@gmail.com](mailto:secretariat.sauvetage.yvoire@gmail.com)

Vous pouvez aussi descendre au port les lundis, mercredis et vendredis à 18h30.

Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux membres et vous réserverons un bon accueil.



PROGRAMME

- Lundi*  
19h - 20h **Body Sculpt** Curtis
- Mercredi*  
18h30 - 19h15 **A.R.T.E. Gym** Evelyne  
19h15 - 20h **Stretching** Evelyne
- Jeudi*  
9h15 - 10h **A.R.T.E. Gym** Evelyne  
10h - 10h45 **Stretching** Evelyne  
18h30 - 19h30 **Yoga** Sophie  
20h - 21h **Cross Training** Curtis

[GYM JAZZ]

Evelyne, Curtis et Sophie vous attendent à la Maison des associations (vers le stade, parking gratuit).

Notre stage de Pilates suivi d'un Stretching donné par Curtis le 17 mars 2024 a été un grand succès. Ce même jour, le programme « Danse » organisé par Evelyne a été, comme toujours, un régal.

*Rejoignez-nous, gardez la forme !*

[www.gymjazz-yvoire.fr](http://www.gymjazz-yvoire.fr)

[Y'VOIR & LIRE]

La Bibliothèque d'Yvoire est un lieu de rencontre et d'échange. Une grande variété d'ouvrages pour tous les âges y est proposée. Ouverture :

- Mercredi 15h30 - 18h
- Vendredi 17h - 19h
- Club de lecture  
1<sup>er</sup> vendredi du mois à 18h

Retrouvez-nous pendant les permanences et faites nous part de vos suggestions d'achat !

[yvoirelire@gmail.com](mailto:yvoirelire@gmail.com)

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Guillaume Musso,  
Michel Bussi,  
Serera Giuliano,  
Tatiana de Rosnay,  
David Foerkinos,  
et quelques nouveautés pour les jeunes.



*Le prêt, c'est gratuit !*

## LE PYGARGUE À QUEUE BLANCHE YVOIRE, PARRAIN EN 2025



### LES AIGLES DU LÉMAN

Le parc des Aigles du Léman pilote l'ambitieux programme de réintroduction du Pygargue à queue blanche (aigle pêcheur) sur les bords du Léman sur la période 2022 à 2030. De jeunes aiglons sont relâchés chaque année, début septembre, pour apprendre à vivre en liberté sur notre territoire. Le Département de la Haute-Savoie soutient activement ce projet au travers de l'achat de balises GPS, de supports de communication et élabore un programme pédagogique à destination des collèges. Cette espèce, le plus grand aigle d'Europe, vivait sur les bords du lac jusqu'en 1892 où les deux derniers individus ont été tués dans la forêt de Ripaille. Cet oiseau, pêcheur en été, a la particularité d'avoir dans son régime alimentaire hivernal des espèces qui posent problème sur notre environnement lacustre : cormoran, goéland, écrevisse américaine, ragondin... Le retour de ce prédateur est une opportunité pour rééquilibrer naturellement notre milieu.

*La préservation de la biodiversité est une préoccupation majeure de tous et le retour de cet oiseau magnifique ne pourra qu'être un plus pour notre territoire.*

Les aiglons réintroduits en Haute-Savoie sont grands, entre 2m et 2,5m d'envergure, et sont noirs avant l'âge adulte. Lors des premières semaines, ils apprennent à voler et peuvent se poser dans des endroits surprenants (toit de maison, jardin, route...), le mieux est de les laisser faire. Il ne présente aucun danger pour l'homme, ils aspirent simplement à reprendre leur place à côté de nous en toute tranquillité.

### UN OISEAU HORS DU COMMUN

Il est un des plus grands rapaces diurnes d'Europe.

Sa longueur totale adulte est de 70-100 cm. Son poids varie d'environ 4 kg pour le mâle, jusqu'à 6 kg pour la femelle. Le plumage des adultes est brun sauf la tête et le cou qui sont plus clairs. Les ailes sont longues et rectangulaires. Sa tête est large avec un cou puissant et un bec fort, entièrement jaune. Il a une queue courte blanche et ses pattes sont jaunes. Spécialisé dans la capture de poissons, il dispose de serres très arquées qui lui permettent

de capturer et maintenir des poissons de forte taille. Les juvéniles sont plus sombres, et présentent un moucheté de clair. Le nid est installé sur des arbres de haut port (supérieur à 10 m), ou sur des parois rocheuses escarpées. À l'éclosion, les poussins pèsent 80-95 g. L'envol des jeunes se produit entre 2,5 et 3 mois après l'éclosion. Puis, ils sont encore nourris par les adultes pendant 4 à 5 semaines, et se dispersent progressivement sur le territoire parental au cours du troisième mois.

### COMPORTEMENT À TENIR LORS D'UNE RENCONTRE AVEC UN PYGARGUE

- N'essayez pas de l'approcher ou de le suivre, il peut facilement être très effrayé. Restez calme et ne faites pas subitement de grands gestes (pour appeler vos amis, sortir l'appareil photo ou vos jumelles...).
- Ne vous approchez pas d'un jeune oiseau au sol, il n'a pas besoin d'aide, il apprend à voler et ne maîtrise pas toujours ses atterrissages ! Signalez sa position aux responsables du programme.
- Arrêtez vous et prenez le temps de l'observer. Écartez vous des arbres où il est perché car il est en train de se reposer.
- S'il est posé en train de manger ou de se lisser les plumes, soyez immobile, le moindre mouvement va le faire envoler.
- Si vous avez un animal de compagnie, n'essayez pas de l'approcher ou de le suivre.

Transmettez vos observations sur le site national dédié [www.pygargues.fr](http://www.pygargues.fr)

## TRI DES BIODÉCHETS À CHACUN SA SOLUTION

Épluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30% de notre poubelle à ordures ménagères. Or, plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser, en les compostant. C'est pourquoi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi sur la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires entre en vigueur. Pour accompagner les habitants dans la pratique de ce nouveau geste de tri, Thonon Agglomération met progressivement en place trois solutions, adaptées au mode de vie de chacun. La généralisation du compostage est la priorité.

### 3 BONNES RAISONS de se mettre au compostage

- Je réduis mes déchets et leur incinération, d'autant plus que les biodéchets sont en grande partie composés d'eau !
- Fini le jus et les mauvaises odeurs dans le sac poubelle
- Je réalise un engrais naturel et gratuit pour mes plantations

## THONON agglomération

### Le compostage, une pratique bien ancrée...

Depuis plusieurs années, Thonon Agglomération encourage ses habitants à adopter le compostage individuel : 34% le pratiquent déjà ! En 2023, 615 composteurs ont été fournis. Et dès 2024, l'objectif est la distribution de 1500 composteurs par an.

### Vous résidez en maison avec jardin ? Optez pour un composteur individuel

Chaque foyer peut se procurer gratuitement un composteur et un bioseau, sur inscription. Cette solution simple et efficace permet de transformer ses déchets organiques en un engrais naturel. Pour tout savoir sur les bonnes pratiques du compostage et de la gestion des biodéchets, des ateliers collectifs sont aussi proposés.

Demandez votre composteur gratuit [mesdemarches.thononagallo.fr](http://mesdemarches.thononagallo.fr)

### Vous résidez en habitat collectif (résidence, immeuble ou même lotissement) ?

**Pratiquez le compostage avec vos voisins**  
Thonon Agglomération propose la mise en place de composteurs collectifs au pied des immeubles. En lien avec les syndicats de copropriété et les bailleurs, elle vous accompagne pour l'installation et le suivi régulier.

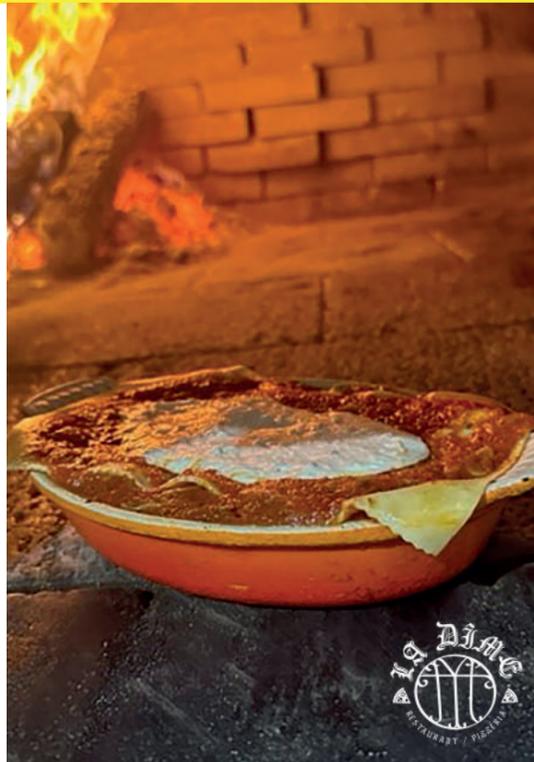
Sollicitez votre syndic de copropriété pour inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

### Et pour les professionnels ?

Les plus gros producteurs (supermarchés, boulangeries, certains restaurants), sont déjà soumis à l'obligation de tri de leur biodéchets depuis janvier 2023 et doivent se rapprocher d'un prestataire privé. Les professionnels peuvent aussi s'orienter vers une gestion de proximité de leurs biodéchets, en installant un site de compostage de façon autonome. L'expérimentation de collecte qui démarre en mars 2024 va permettre aux professionnels petits producteurs de biodéchets des zones test (- de 150 l par semaine) de s'initier au tri des biodéchets.

## LASAGNES DU PÊCHEUR

RECETTE PROFESSIONNELLE



VINCENT THORENS, RESTAURANT LA DÎME

Rue de l'église, le restaurant La Dîme existe depuis 1988. Autrefois une vieille grange, c'est un lieu chaleureux comptant parmi les restaurants ouverts toute l'année. L'une des spécialités ? Les lasagnes du pêcheur, qui allient saveurs, produits du lac et gourmandise.

[www.la-dime-yvoire.fr](http://www.la-dime-yvoire.fr)

### Préparation

Pour 6 personnes  
30 minutes  
2 heures de repos

### Ingrédients

Pâtes à lasagne

#### Sauce tomate

450 g Polpa fine  
1 oignon  
3 gousses d'ail  
2 piments rouge  
(optionnel)

3 branches de Céleri  
100 g de Bisque  
d'écrevisses

Queues d'écrevisses  
Origan  
1 filet de Brochet

#### Béchamel

40 g de beurre  
40 g de farine  
1 litre de crème  
Jus de 2 citrons

### Sauce tomate

Couper les oignons en petits dés, couper l'ail, les piments et le céleri en fines lamelles. Les faire revenir avec de l'huile d'olive, ajouter les queues d'écrevisses. Déglacer le tout au vin blanc, ajouter la Polpa fine et la bisque d'écrevisses. Saler, poivrer et ajouter l'origan.

### Béchamel

Faire fondre le beurre dans une casserole, ajouter la farine en pluie et brasser régulièrement jusqu'à obtenir un appareil homogène, ajouter la crème.

Cuire au four le filet de brochet avec de l'ail, l'origan, sel, poivre, beurre et le jus de citron.

### Montage

Dans un plat à gratin, étaler un fond de sauce tomate, une couche de pâtes, recouvrir avec la sauce tomate puis la béchamel et le brochet. Recommencer autant que possible en finissant par une couche de Béchamel. Faire cuire au four à 180° pendant une quarantaine de minute.

## MARIAGES (2)



Sarah GINGERELLA & Guillaume BUGNET  
10 08 2023

## NAISSANCES (6)

*Alice*

05 01 2024

Félicitations,

Aurélien STUYCK & Fabien PASCUZZI

*Juliette*

26 12 2023

Félicitations,

Marie MARTINERIE & Donatien RUIZ

La diffusion des informations d'état civil est soumise à autorisation.

N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la Mairie pour toute information.

## DÉCÈS (2)



Jacqueline Louisa  
BAUD-LAVIGNE  
24 12 2023

## REMERCIEMENTS

« Avec les remerciements de la famille d'Abdallah Amezdour pour tous les témoignages d'amitié reçus lors de son décès le 17-07-2023. »



Abdallah AMEZDOUR  
17 07 2023

## SOUVENIRS



Bruno QUADRIO  
06 04 2023



Raphaël SANCHEZ  
21 04 2022

« Deux ans déjà,  
prends soin de nous,  
et nous, on boit un petit Crêpy pour toi. »



## [DON DU SANG]

Dates de collecte  
2024

Espace associatif Douvaine,  
avenue du stade

- Mardi 21 Mai  
9h30-13h & 15h30-19h30
- Mardi 16 Juillet  
15h30-19h30
- Mardi 10 Septembre  
15h30-19h30
- Mardi 12 Novembre  
9h30-13h & 15h30-19h30

Merci pour votre engagement indéfectible!

[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)



## [BOUCHONS 74]

Les Bouchons 74 est une association départementale, loi 1901, dont le siège et le local principal de tri sont situés à Duingt. Elle est reconnue d'intérêt général depuis 2013 et a la mission de collecter, acheminer, trier et expédier les bouchons en plastique et en liège, pour leur recyclage par une entreprise spécialisée. Les fonds récoltés permettent de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap, tout en participant à la réduction des déchets.

**Vous pouvez déposer vos bouchons au 315 chemin de la Ruaz à Yvoire**  
(à côté du local des services techniques).

**Quels bouchons ?** En plastiques, de bouteilles de lait, d'eau, de boissons gazeuses, de jus de fruit, huile, vinaigre, vin, café, lessive, détergent, dentifrice, shampoing, médicaments, et en liège.

MAI

**Samedi 4**  
**Printemps d'Yvoire**  
Concerts gratuits, bar à vinyles  
Place du Thay

**Mercredi 8**  
**Cérémonie**  
Célébration de la victoire  
du 8 mai 1945  
Place de la mairie

*Jusqu'à fin septembre*  
**Grange à la Marie**  
Expositions - artistes locaux  
Grange à la Mairie (p.19)

**Les abeilles & la nature**  
Exposition éphémère  
Promenade des remparts

JUIN

**Dimanche 9**  
**Élections européennes**  
Maison des associations



**Vendredi 21**  
**Sortie des aînés**  
Nos aînés sont de sortie

**Samedi 29**  
**Fête de l'école**  
Association des Parents d'Élèves  
Maison des Associations

**Samedi 29 & Dimanche 30**  
**Léman Bouquet Festival**  
2<sup>e</sup> édition Concert symphonique  
Port des pêcheurs

JUILLET

**Vendredi 5 - Samedi 6**  
**Yvoire Jazz Festival**

7<sup>e</sup> édition  
Concerts gratuits  
Tout le village

**Vendredi 12 & samedi 13**  
**Harley's Day**  
Rassemblement de motos  
Tout le village

**Samedi 13**  
**Fête du Sauvetage**  
Course de rame traditionnelle  
Port des pêcheurs

**Dimanche 14**  
**Fête Nationale**  
Feu d'artifice, bal, défilé  
Place du Thay

**Lundi 22 - 17h30**  
**Concert à l'église**  
Musique classique  
Association Musiques  
Originales Grande Europe  
Église Saint-Panrace

**Samedi 27**  
**Barque La SAVOIE**  
Découverte du Léman sur l'une  
des plus belles barques à voiles  
latines du Léman  
Port de plaisance



Retrouvez toutes les animations  
[www.yvoire.fr](http://www.yvoire.fr) & [www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com)



AOÛT

**Jeudi 8**  
**Cinéma Paradisio**  
Projection de films en plein air  
Port des pêcheurs

**Samedi 24 & Dimanche 25**  
**Parade Vénitienne**  
Déambulation de costumés  
Tout le centre bourg



OCTOBRE

**Dimanche 6**  
**Octobre Rose**  
Animations sportives,  
Port de plaisance

**Vendredi 11,  
Samedi 12,  
Dimanche 13**  
**Les Voiles d'Yvoire**  
Régate de voiles  
classiques  
Port de plaisance

Les artisans d'Yvoire

**Fabrice BAUD-LAVIGNE - Peintre**  
04 50 72 90 96

**Thierry DAVY - DTH Carrelage  
Maçonnerie** | 04 57 26 15 85

**Mathieu DUFLOS - Pêcheur  
professionnel** | 06 27 33 07 75

**CLM Clim - Électricien**  
06 62 20 46 46

**Rémy PEREIRA - Carreleur**  
04 80 16 11 66  
[www.pereira-carrelage.fr](http://www.pereira-carrelage.fr) | f

**Vincent PONTILLON - Débouchage  
canalisation** | 07 58 29 35 70

**Marie REYNOLDS  
Consultante en communication**  
06 32 08 82 36 | [www.onenreparle.fr](http://www.onenreparle.fr)

**Guillaume SAILLY - Léman Elagage**  
06 70 04 76 26

**TERRE DE VIES - Maraîcher**  
06 74 75 45 97

**Philippe WILLEMIN - Paysagiste**  
04 50 72 89 73 | 06 07 41 09 46

*Nouveau*  
**Maureen TAILLARD  
Rénovation Créative,  
Architecte d'intérieur**  
06 33 28 07 82  
[maurentaillard@gmail.com](mailto:maurentaillard@gmail.com)

Beauté, soin

**INSTITUT DE BEAUTÉ VILLA CÉCILE**  
Soins du corps et du visage, salon de  
coiffure Avéda, massages et ongles  
04 50 72 27 40 | [www.villacecile.com](http://www.villacecile.com)

**COIFFURE MAQUILLAGE SUR RDV**  
Hair Style Make Up Déco - Lou  
BAUD-LAVIGNE | 06 40 29 84 21 | f

Pour les enfants

**ATELIER ARC EN CIEL**  
Cours et stages de dessin  
Sabine NICOD | 06 72 30 13 20

**PIANO SCHOOL YVOIRE**  
Méline CHOULERIDIS  
04 50 17 26 80 | 06 61 78 37 14  
[www.piano-school-yvoire.com](http://www.piano-school-yvoire.com)

Enseignement

**KIM'S SCHOOL**  
Cours d'Anglais tous niveaux  
Kimberly JEAN | 06 22 50 16 89  
[kim.kassab@sfr.fr](mailto:kim.kassab@sfr.fr)

**ROM'USIQUE**  
Cours de guitare tous niveaux  
Romain PERRIN | 06 88 31 33 83  
[romusique74@gmail.com](mailto:romusique74@gmail.com)

Services de la Mairie

04 50 72 80 36 | [mairie@yvoire.fr](mailto:mairie@yvoire.fr)  
Ouvert lundi de 13h30 à 17h,  
mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à  
12h et de 13h30 à 17h et le vendredi  
de 8h30 à 12h.  
Monsieur le Maire et ses adjoints  
sont disponibles sur rendez-vous.

**CAPITAINE PORT DE PLAISANCE**  
04 50 72 83 28 | 06 86 83 08 87

**PARCS DE STATIONNEMENT &  
AGENT DE SURVEILLANCE DE LA  
VOIE PUBLIQUE (ASVP)**  
06 86 81 11 71

SIVU des écoles

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
8h45-10h30/15h-16h15  
Mercredi 9h-12h  
04 50 72 88 82  
[sivu@excenevex-yvoire.fr](mailto:sivu@excenevex-yvoire.fr)

Bibliothèque (prêt gratuit)

Ouverte le mercredi de 15h30 à 18h  
et le vendredi de 17h à 19h.  
Club de lecture chaque 1<sup>er</sup> vendredi  
du mois à 18h.



Office du tourisme  
Agence postale

04 50 72 80 21  
[accueil@destination-leman.com](mailto:accueil@destination-leman.com)  
[www.destination-leman.com](http://www.destination-leman.com)

**Du 01/09 au 07/11**  
Ouvert du lundi au samedi  
de 9h30 à 12h30, et de 13h30 à 17h  
Ouvert le dimanche et jours fériés  
de 12h00 à 15h30

**Du 08/11 au 31/03**  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30, et de 13h30 à 17h  
et le samedi de 9h30 à 12h15.  
Fermé le dimanche et jours fériés.

Le bureau de poste est ouvert aux  
mêmes horaires que l'Office de  
Tourisme (levée du courrier 9h30).

MÉMENTO

**POMPIERS SECOURS SUR LE LÉMAN**  
**18 ou 112**  
**URGENCES MÉDICALES 15**

Animaux

**ANIMAUX SECOURS | Chats errants**  
Refuge de l'espoir  
04 50 36 02 80  
[www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr)

**ÉDUCATION CANINE**  
Céline Kung / Agréée OVF et SCAV  
06 89 54 98 88  
[educanin.chablais@yahoo.fr](mailto:educanin.chablais@yahoo.fr)

**ÉDUCATION CANINE**  
**Les truffes du Léman**  
676 Chemin des Mottes  
06 32 85 14 16

**PENSION CANINE | Les amis d'Agathe**  
4 chemin des Chenallets  
06 45 71 71 52 | f

Collecte des ordures  
ménagères

4 points d'apport volontaire :  
Chemin de la Ruaz (2)  
Chemin des Mottes  
Chemin de Feycler

Déchetterie

*Attention, vignette obligatoire !*  
**SCIEZ / LEMAN - Chemin de l'Effy**  
Ouverte de 8h30 à 11h45 & de 13h30  
à 17h (**fermée le mardi**, dimanche  
et jours fériés).

**DOUVAINE - Avenue du lac**  
Ouverte de 8h15 à 11h45 et de 13h15  
à 17h00 (**18h le mardi**) ; **fermée le**  
**jeudi**, dimanche et jours fériés.

Services extérieurs

**THONON AGGLOMÉRATION**  
04 50 31 25 00  
[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

**MISSION LOCALE JEUNES CHABLAIS**  
04 50 26 36 97  
[www.mljchablais.org](http://www.mljchablais.org)

**CIAS (Centre Intercommunal  
d'Action Sociale)** 04 50 85 17 57  
[www.cc-baschablais.com](http://www.cc-baschablais.com)

**ASSOCIATION DES DONNEURS  
DE SANG DOUVAINE**  
04 50 94 07 77

Les taxis

**ALPES LÉMAN TAXIS**  
06 74 53 42 65 | 04 50 94 14 77  
[www.alpeslemantaxi.fr](http://www.alpeslemantaxi.fr)

**TAXI MAXIT**  
06 07 04 00 97 | 04 50 72 35 74  
[serge.maxit@wanadoo.fr](mailto:serge.maxit@wanadoo.fr)

**GENDARMERIE DOUVAINE**  
04 50 94 00 09  
**CENTRE ANTI-POISON**  
04 72 11 69 11

Yvoirévènements présente

# LE PRINTEMPS

# D'YVOIRE

**Samedi 4 mai**

**place du Thay de 12h à 21h**



**Musiciens - DJ**  
**Soul Funk Disco**  
**Blind test**  
**and more ...**

**Bar**  
**Bar à saucisses**  
**Bar à Vinyles**



**YVOIRE**